
ANNEXES

1. Tableaux d'équilibre 2016-2017

2. Tableau II-2 du compte de gestion

**3. Information des Citoyens – Présentation synthétique des informations financières essentielles
(article L.3313-1 du CGCT)**

1. Tableau d'équilibre 2016-2017

<i>En million d'euros</i>	BUDGET PRINCIPAL		
	2016	2017	Evolution 2016 / 2017 En %
Recettes Réelles de Fonctionnement	2 291,7	2 370,3	3,43%
Dépenses Réelles de Fonctionnement	2 000,3	2 010,3	0,50%
Epargne brute	291,4	360,0	23,55%
Annuité dette en capital	56,9	52,3	-8,04%
Epargne nette	234,5	307,7	31,21%
Recettes Réelles d'Investissement (hors dette)	57,9	43,9	-24,14%
Dépenses réelles d'Investissement (hors dette)	430,2	429,6	-0,13%
Emprunts	133,0	114,7	-13,74%
Résultats antérieurs	67,1	62,3	-7,22%
Résultat cumulé	62,3	99,0	58,95%

2. Tableau II-2 du compte de gestion

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 013090

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.DEP BOUCHES-DU-RHONE

ETABLISSEMENT : DEPART. DES BOUCHES DU RHONE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

01300 - DEPART. DES BOUCHES DU RHONE

Exercice 2017

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	-177 805 173,22	0,00	-5 870 093,87	0,00	-183 675 267,09
Fonctionnement	240 060 778,31	96 522 280,89	139 091 438,43	0,00	282 629 935,85
TOTAL I	62 255 605,09	96 522 280,89	133 221 344,56	0,00	98 954 668,76
II - Budgets des services à caractère administratif					
CG 13 - LABORATOIRES					
Investissement	754 555,65	0,00	46 064,66	0,00	800 620,31
Fonctionnement	326 362,23	0,00	60 917,07	0,00	387 279,30
Sous-Total	1 080 917,88	0,00	106 981,73	0,00	1 187 899,61
CG 13 - MAISON DE L ENFANCE					
Investissement	2 629 849,90	0,00	73 282,89	0,00	2 703 132,79
Fonctionnement	602 925,96	12 350,00	186 541,65	0,00	777 117,61
Sous-Total	3 232 775,86	12 350,00	259 824,54	0,00	3 480 250,40
CG 13 - C.M.P. COURS LIEUTAUD					
Investissement	167 769,96	0,00	4 755,91	0,00	172 525,87

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 013090

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.DEP BOUCHES-DU-RHONE

ETABLISSEMENT : DEPART. DES BOUCHES DU RHONE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

01300 - DEPART. DES BOUCHES DU RHONE

Exercice 2017

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
Fonctionnement	455 922,64	0,00	137 741,84	0,00	593 664,48
Sous-Total	623 692,60	0,00	142 497,75	0,00	766 190,35
TOTAL II	4 937 386,34	12 350,00	509 304,02	0,00	5 434 340,36
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CG 13 - PORTS DE PLAISANCE					
Investissement	62 685,10	0,00	-11 024,71	0,00	51 660,39
Fonctionnement	73 655,03	73 655,03	93 642,89	0,00	93 642,89
Sous-Total	136 340,13	73 655,03	82 618,18	0,00	145 303,28
TOTAL III	136 340,13	73 655,03	82 618,18	0,00	145 303,28
TOTAL I + II + III	67 329 331,56	96 608 285,92	133 813 266,76	0,00	104 534 312,40

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

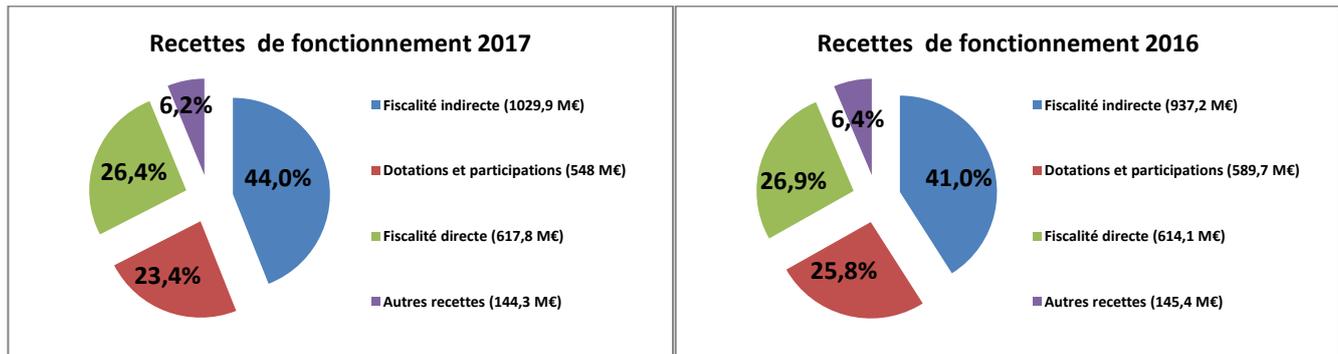
INFORMATION DES CITOYENS

(Article L.3313-1 du code général des collectivités territoriales)

Pour sa 3^{ème} année de mandature, la majorité départementale a confirmé ses choix d'une politique engagée et solidaire, uniformément répartie sur l'ensemble des territoires, tout en maintenant l'institution dans une bonne santé financière.

La majorité départementale tient ses engagements en n'augmentant pas les impôts, en maintenant un niveau d'endettement largement inférieur à la moyenne nationale tout en restant un acteur incontournable en matière d'investissement local pour l'aménagement et l'équipement du territoire.

Les recettes de fonctionnement : 2.340,1 M€¹ (+2,4 %)



NB : hors provisions et régularisations comptables.

- la fiscalité directe : 617,8 M€

Les recettes de fiscalité directe sont en progression de 3,7 M€. Elles sont essentiellement composées du produit de la TFPB (372,1 M€), dont le taux est resté stable, de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) (120,1 M€), du reversement par la Région d'une partie de la CVAE transférée (115,4 M€) et de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) (7,5 M€).

- la fiscalité indirecte : 1.029,9 M€

Le produit fiscal indirect 2017 est en hausse de près de 10%. Il est notamment composé du produit des DMTO (405,3 M€), en hausse de 19% ou encore de la taxe d'aménagement pour un montant de 10,7 M€. Le Département perçoit également le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (371,1 M€), celui de la taxe sur les conventions d'assurances (221,2 M€) ou encore de la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité (21,5 M€). Par ailleurs, sur l'ensemble de ses recettes fiscales directes et indirectes, le Département a reversé au titre de la péréquation horizontale 45,1 M€. Essentiellement au titre des fonds assis sur les DMTO.

- les concours Etat / Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) : 548 M€

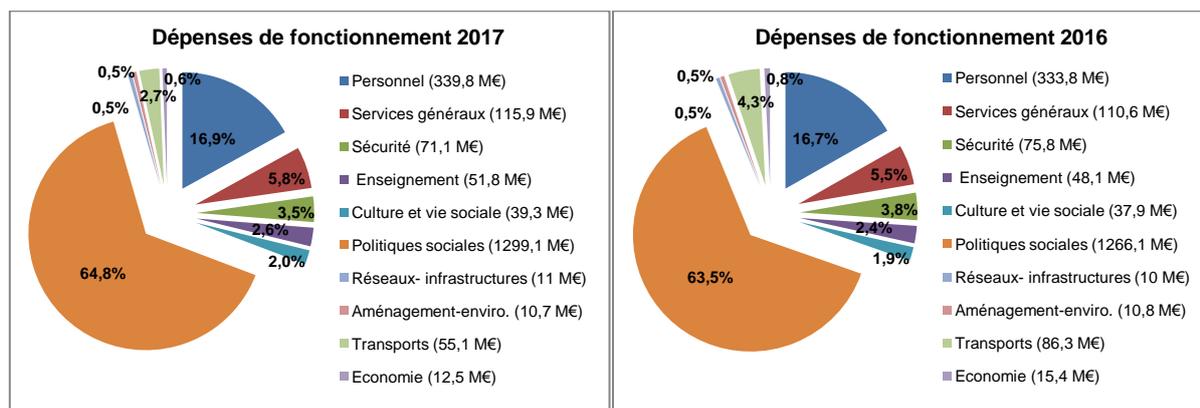
La DGF représente 303,8 M€, en baisse de 36,2 M€ (-10,6%). La dotation générale de décentralisation reste inchangée depuis plusieurs années (11,9 M€). Par ailleurs, des dispositifs de compensation garantissent la neutralité financière de la réforme fiscale de 2011 : le fonds national de garantie individuel des ressources (FNGIR) (37,7 M€) et la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) (42,2 M€). A noter pour la première fois la baisse de cette dernière pour plus de 6 M€. Le Département a également été attributaire d'une compensation de 15,2 M€ au titre du fonds de mobilisation pour l'insertion (FMDI), destiné à atténuer les déficits de financement du RSA. Les concours versés par la CNSA pour le financement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), des prestations de compensation du handicap (PCH) et de la dotation pour la maison départementale des personnes handicapées s'élèvent à 89,1 M€. Enfin, le Département perçoit les frais de gestion de la TFPB (18,1 M€), le fonds de compensation de la TVA (1,4 M€) et est également attributaire d'une recette de péréquation fondée sur les DMTO de 16 M€.

- les autres produits : 144,3 M€

Les recettes et participations du secteur social sont de 92,1 M€. Les autres encaissements proviennent notamment des produits des services et du domaine et ventes diverses, de participations, de produits financiers et de recettes exceptionnelles.

¹ Recettes réelles de fonctionnement hors reprises de provisions.

Les dépenses de fonctionnement : 2.006,2 M€² (+0,6%)



- les charges de personnel : 339,8 M€

Les dépenses de personnel progressent de 6 M€ (+1,8%). Cette augmentation s'expliquant à la fois par l'augmentation du point d'indice de la fonction publique en 2016 et 2017, mais aussi par diverses réformes et notamment celle impactant la participation de la collectivité à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

- les dépenses d'aide sociale et de solidarité : 1.299,1 M€

Ces dépenses progressent d'environ 2% (+26 M€) après retraitement du poste lié au transport des élèves handicapés. Les charges des AIS passent de 692,5 M€ à 705,1 M€, soit une croissance de 1,8%. Les allocations du RSA augmentent de seulement 0,6% en 2017 (454,8 M€). Les dépenses d'APA représentent 160 M€ et connaissent une dynamique de +3,4%, notamment en raison de la réforme nationale de cette politique. Enfin, la PCH atteint 90,3 M€, en très forte croissance (+5,5%). Le domaine de l'aide sociale à l'enfance (174,6 M€) est lui aussi particulièrement dynamique (+4,2%), porté par les problématiques d'hébergement, en particulier des mineurs non accompagnés. Enfin, les dépenses de santé s'élèvent à 8,1 M€.

- la sécurité : 71,1 M€

Le volet sécurité couvre principalement les dépenses de prévention incendie et de protection des massifs forestiers. Il s'agit notamment du financement du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) (61,3 M€) et du Bataillon des Marins Pompiers de Marseille (BMPM) (6,8 M€).

- les transports : 55,1 M€

Les dépenses identifiées par la fonction transport passent de 86,3 M€ en 2016 à 55,1 M€ en 2017, soit -31,2 M€. Cette baisse s'explique entièrement par les modalités techniques de transfert des dépenses de transport à la Région et à la Métropole. En effet, le budget porte désormais en dépenses de transport uniquement les reversements, nets des recettes, dus à la Métropole (soit 46,1 M€ nets) et la compensation régionale ne s'effectue quant à elle non pas en dépense, mais prend la forme d'une non-recette de CVAE (7,3 M€ en 2017). Le volume de recettes (hors CVAE) transféré s'élève à environ 24 M€.

- l'éducation et la politique en faveur des collégiés : 51,8 M€

En 2017 le Département a lancé le plan « Charlemagne » avec pour objectif, sur la période 2017 – 2027, la modernisation et la sécurisation de l'ensemble des établissements, le 100% numérique avec la distribution de tablettes à contenus pédagogiques aux collégiens et un meilleur accompagnement dans la scolarité des citoyens de demain, le tout pour un coût approchant les 2,5 milliards, dont près de la moitié en fonctionnement.

- la culture, la vie sociale, la jeunesse, les sports et loisirs : 39,3 M€

Dans ces domaines les aides du Département permettent l'organisation de nombreuses actions et événements : les dimanches de la Canebière, Marseille-Cassis, l'Open13 de tennis, le Mondial la Marseillaise à pétanque, les chants de Noël, la Maison de Provence de la Jeunesse et des sports, une convention de partenariat historique avec le Vatican, le label Capitale provençale de la culture...

- le développement économique, l'agriculture et l'aménagement du territoire : 34,2 M€

Ces actions regroupent les interventions dans le domaine du développement local (amélioration des infrastructures, investissements structurants, projets de coopération... pour 12,5 M€), celui de l'aménagement du territoire avec le

² Dépenses réelles de fonctionnement hors provisions.

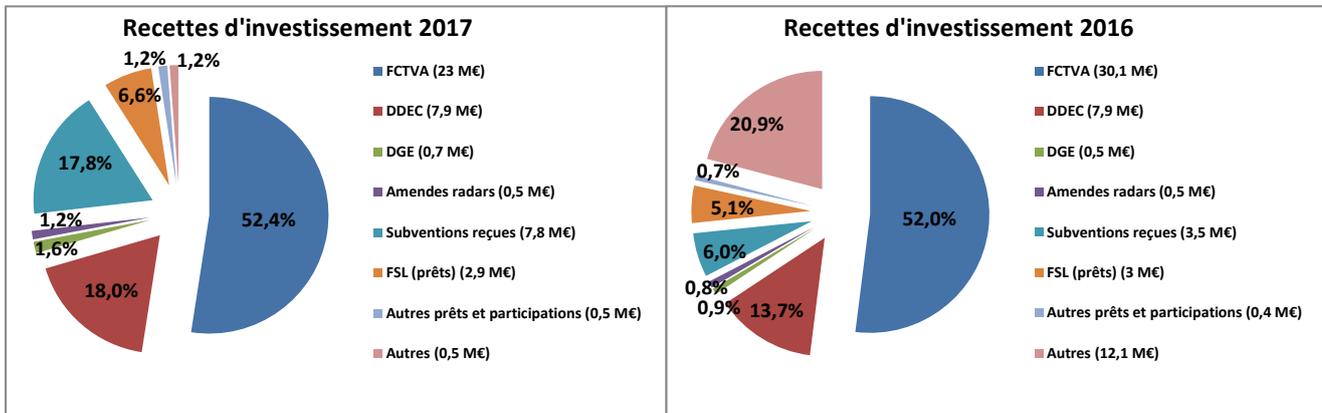
Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 29 juin 2018 - Rapport n° 20

déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire par exemple (11 M€) et ceux de l'environnement ou de l'agriculture, dont le soutien aux exploitations agricoles des Bouches-du-Rhône (10,7 M€).

- les dépenses d'administration générale de la collectivité : 115,9 M€

Ces dépenses, après neutralisation des effets de la péréquation horizontale, sont en recul par rapport à l'exercice précédent (-0,6%), en adéquation avec l'objectif d'économie fixé par la collectivité depuis l'exercice 2015.

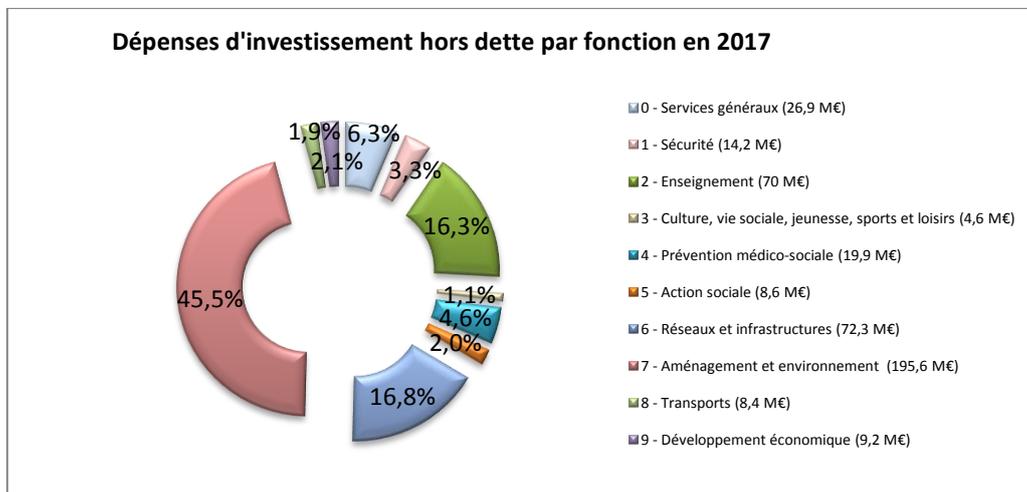
Les recettes d'investissement : 43,9 M€ (-24%)



La baisse du fonds de compensation de la TVA en 2017 (-7,1 M€) impacte fortement les recettes d'investissement. De même, il convient de rappeler qu'en 2016, un remboursement de trop versé sur le dossier de la construction de la rocade L2 à Marseille était venu bouleverser les chiffres (+7,5 M€). Les recettes d'investissement retrouvent donc un niveau comparable à celui de l'exercice 2015.

Les investissements : 429,6 M€

La section d'investissement s'élève à 482 M€ avec dette. Hors dette, les dépenses d'investissement sont de 429,6 M€ et sont restées stables pour l'exercice 2017 avec une variation de -0,6 M€. Les subventions d'équipement, en progression de 5,6%, représentent 293,9 M€ et 68,4% des dépenses d'investissement. La collectivité a aussi exécuté un investissement direct de 131,3 M€ (30,6%).



Les équilibres financiers du Département

L'épargne brute représente 360 M€ en 2017, en nette progression (+68,6 M€) grâce notamment à une maîtrise des charges (+10,3 M€ seulement toutes opérations incluses), une forte croissance des DMTO (+64,6 M€) et la constatation de recettes exceptionnelles (+25 M€ pour les reprises de provisions et +11,9 M€ pour les cessions).

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 52,3 M€. Ainsi, l'épargne après financement de la dette avoisine les 307,7 M€, soit près de 72% du financement des dépenses d'investissement. L'endettement au 1^{er} janvier 2018 représentait 790,2 M€ et une solvabilité de 2,3 ans, alors que la solvabilité moyenne des départements devrait être d'un peu plus de 4 ans.